

« Les usages partisans de l'internet. »

Par . Le 13 décembre 2006

Les 21 et 22 juin 2007 se déroulera à Nancy un colloque intitulé « Les usages partisans de l'Internet » et organisé par l'équipe IRENEE (Institut de Recherches sur l'Évolution de la Nation Et de l'État) de l'Université Nancy 2, en collaboration avec plusieurs autres organismes. Ces journées sont ouvertes à l'ensemble des chercheurs en sciences humaines et sociales, sans exclusivité disciplinaire.

Ce colloque s'inscrit dans le contexte général de l'émergence de l'Internet comme média de masse et plus particulièrement sur son utilisation grandissante à dessein d'orienter et de mobiliser idéologiquement, au delà du simple caractère informatif, voire du débat pluriel. D'autre part, si l'Internet en tant que phénomène de société a d'ores et déjà fait l'objet de nombreux travaux, les chercheurs se sont *a contrario* moins intéressés à ses usages partisans, alors que les partis politiques investissent de mieux en mieux le cyberspace. Plusieurs axes de discussions seront abordés, parmi lesquels :

- spécificités et efficacité de la communication partisane.
- modalités de l'appropriation de l'Internet au sein et à la marge des partis.
- transformations des organisations internes permises par les usages des TIC.
- liens entre les usages partisans des NTIC et les valeurs qui les sous-tendent.

Les propositions de communication doivent être formulées au plus tard le 10 janvier 2007. Pour les contributeurs, les frais de séjour seront pris en charge ; enfin, une publication des actes est envisagée. Le document d'information complet peut être téléchargé sur le site de l'UMR [Pacte](#) (Politiques publiques, Actions politiques, Territoires).

Article mis en ligne le mercredi 13 décembre 2006 à 00:00 –

Pour faire référence à cet article :

« « Les usages partisans de l'internet. » », *EspacesTemps.net*, Publications, 13.12.2006
<https://www.espacestemps.net/articles/les-usages-partisans-de-internet/>

© EspacesTemps.net. All rights reserved. Reproduction without the journal's consent prohibited.
Quotation of excerpts authorized within the limits of the law.